

Annick GREMY
Mairie de GRIEGES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AIN
Mairie de GRIÈGES

Envoyé en préfecture le 15/09/2022
Reçu en préfecture le 15/09/2022
Affiché le 15 SEP. 2022
ID : 001-210101796-20220913-202250-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19
" " en exercice : 19
" " qui ont pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 6 septembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

SÉANCE du 13 SEPTEMBRE 2022 2022 / 50

L'an deux mil vingt-deux et le treize septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, M. BONNOT Jean-Jacques, Mme SANDRIN Annie, Mme GARREAU Elisabeth, M. LORIN Christian, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, M. LAMPS Arnaud, M. BOUQUET Frédéric, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANJUAN Catherine, Mme MERLE Fabienne, Mme HULEUX Cindy, M. PACCOUD Christian, M. MANIGAND Hervé

*Excusée : Mme PALLOT Irène
Absent : M. DURAND Paul*

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de la commission.

OBJET : Tarif location salle multi-activités

Mme le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération n° 16 du 29 mars 2022 fixant le tarif d'utilisation de la salle multi-activités par une sophrologue installée sur la commune, au titre de 4 séances d'essai.

Ces séances de relaxation vont se pérenniser à hauteur d'un samedi matin par mois, d'octobre 2022 à juin 2023 de 9h45 à 11h15.

Aucun tarif actuellement ne permet la facturation de cette mise à disposition de la salle multi-activités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

FIXE le prix de 150 € pour l'utilisation de la salle multi-activités, un samedi matin par mois, d'octobre 2022 à juin 2023 de 9h45 à 11h15.

Ainsi fait et délibéré en séance

Le Maire,
Annick GRÉMY